



Compte-rendu du Forum débat d'information du 12 mai 2010

Ordre du jour

L'objectif de ce second forum débat était de présenter aux habitants les premières pistes de programmation, ainsi que les évolutions du préprogramme suite aux deux premiers conseils participatifs.

Il a été procédé tel quel :

- Introduction par M le Maire de Kingersheim
- Rapide introduction par La. Fabrique. Urbaine.
- Compte rendu du premier conseil participatif (portant sur le diagnostic) par Mme Karine Fischer, rapporteur du groupe B
- Présentation par La. Fabrique. Urbaine. du préprogramme, des débats et des évolutions suite au second conseil participatif
- Débat consécutif à la présentation de ce diagnostic

Introduction de M le Maire de Kingersheim

M. le Maire de Kingersheim a rappelé le planning du projet de parc urbain. Il a précisé que le programme serait terminé au mois de juillet et qu'une réunion publique, prévue le 8 juillet, permettrait de le présenter aux habitants.

Il a de plus précisé que les comptes-rendus étaient tous sur le site internet de la ville et téléchargeables.

M. le Maire a souhaité rappeler les fondamentaux du projet de parc urbain: il s'agit de créer un parc pour tous, un lieu de rencontre fédérateur où la place de l'enfant serait primordiale et où la notion de "vivre ensemble" serait mise en avant. Le parc a aussi pour vocation de créer un cœur vert et écologique pour la ville de Kingersheim, facilement accessible par tous via la rue de Pfastatt. A ce titre, M. le Maire a précisé que la rue de Pfastatt faisait l'objet d'un projet parallèle d'aménagement visant à améliorer les connections.

Introduction de La Fabrique Urbaine

A la demande des participants aux conseils participatifs, l'équipe La. Fabrique. Urbaine. a procédé à une comparaison d'échelle avec différents parc du territoire Mulhousien. Ainsi, le futur parc urbain, d'environ 7Ha, a été comparé avec l'Espace Liberté d'Illzach (4Ha), le parc de Modenheim d'Illzach (4,3Ha), le parc Wallach de Mulhouse (2Ha) et le parc de Sausheim.

Présentation du compte-rendu du premier conseil participatif

Le compte-rendu a été présenté par les rapporteurs désignés lors du premier conseil participatif. Il s'agissait de présenter la synthèse du premier conseil participatif qui s'est déroulé le 1er avril 2010. Les points et orientations suivants ont été présentés :

Comparaison avec les parcs du territoire Mulhousien et première vision du parc de Kingersheim

- Un constat partagé sur le déficit de l'offre en espaces verts sur Kingersheim et Mulhouse.
- Une pratique des espaces verts extérieurs au territoire (Illzach, Sausheim..) mais porteuse de contraintes (accès voiture, faible épaisseur relationnelle...).
- Un regard critique sur les pratiques individuelles liées à l'habitat pavillonnaire.
- Un besoin d'espace public de rencontre en complément des jardins individuels des habitants de Kingersheim.
- Une attente de lieu de vie sur la commune où la programmation en événementiel et/ou l'implantation d'un espace d'échange et de convivialité fédérateur permettront d'attirer un public le plus large possible, de toutes les tranches d'âge.
- Un parc d'exception en tous points de vue
- Un parc qui est l'avant scène de la forêt, avec de nombreux arbres et avec l'eau comme élément central.
- Un parc aux multiples ambiances, où on puisse s'évader.

L'accessibilité et le stationnement

- Un parc qui favorise la pratique du vélo et de la marche à pied avec des pistes aménagées : une réflexion à plus large échelle sur les parcours piétons.
- Un parc qui doit rester accessible aux voitures, en lien avec les équipements sportifs et avec la caserne.
- La nécessité d'un stationnement mais la volonté d'éviter d'inonder le parc de voitures. / possibilité de délocaliser le stationnement (terrain à l'arrière du Collège / cimetière ?).
- Un impératif de traitement paysager du stationnement en lien avec l'identité du parc (plantation...)
- Une rue de Pfastatt essentielle sur laquelle s'accroche le parc : une rue stratégique qui doit être réaménagée. Un lien automobile (double sens) vital afin d'éviter la « mise à l'écart » des quartiers ouest et sud ouest de la ville. Un souci d'intégration de la place des vélos et des piétons.

Ecologie :

- Un parc le plus possible en rapport avec la forêt et les gravières qui constituent son environnement.
- Un parc qui assure une continuité écologique.
- Un parc qui doit être rattaché aux gravières qui l'entourent : prise en compte de l'effet barrière des tennis, l'opportunité pour la commune de racheter certains des étangs, les contraintes à prendre en compte en termes de propriété
- L'idée de la présence de l'eau dans le parc comme élément qui permet de rappeler son environnement.
- Une démarche écologique qui oriente le choix des essences du parc.
- Des méthodes de gestion à mettre en place en lien avec les préceptes écologiques.

Publics :

- Un parc fédérateur qui propose des espaces pour tous : les enfants, les actifs, les seniors
- Un travail spécifique afin de fédérer les adolescents / un public contraignant : idée de travail spécifique avec le collège ou avec le CME.

Les limites et les franges du parc :

- La volonté d'avoir un parc ouvert et en lien avec le cœur vert environnant, où les programmes sont disposés en fonction des risques.
- Un parc ouvert qui doit être protégé du vandalisme (question des équipements sportifs / exemple de la bulle de tennis)

Mission d'assistance à la définition d'un programme pour la réalisation d'un parc urbain Ville de Kingersheim (68)

- Un parc néanmoins ouvert sur les équipements sportifs
- Un parc comme un espace protégé des véhicules motorisés et qui favorise la promenade en toute sécurité (notamment des enfants) ;
- Un travail spécifique sur la limite : registre différent pour les clôtures, possibilité de travailler la limite sans clôture (talus, fossé...etc.), possibilité d'envisager des sous-espaces au sein du parc.
- Un travail spécifique sur les tennis. Des terrains de tennis couverts à intégrer au parc.
- Des équipements rue Pierre de Coubertin connectés au parc (notamment Le Hangar): la rue devient un espace apaisé
- Une frange ouest à intégrer au parc : une continuité Nord-Sud douce. La nécessité de bien prendre en compte l'accès aux différentes maisons individuelles.

Quelques pistes de programmes :

-kiosque, lieu pour les chiens, caractère ludique en lieu avec l'imagination, refuges pour insectes et animaux, coin pique-nique, jardin zen, labyrinthe de verdure éducatif, ruisseau, cabanes pour enfants, théâtre de verdure, coin pique-nique, jeux de découverte autour de la nature...etc.

Débat

Une question concernant l'ouverture du parc et sa gestion a été posée : y aura-t-il des horaires ? Comment va-t-on gérer les nuisances la nuit ?

Il a été répondu qu'une orientation était prise pour une ouverture maximale du parc. De fait, il n'y aura donc pas d'horaires d'ouverture et de fermeture.

Cependant, il a été précisé que les craintes des habitants, et notamment les riverains étaient légitimes et méritaient d'être étudiées. M le Maire a rappelé qu'une présence humaine était possible, à l'instar de ce qui se fait actuellement dans toute la ville, et qu'une consigne serait donnée pour une présence humaine prolongée jusqu'à minuit les soirs d'été.

Cependant, une présence humaine 24h/24 a été pour l'instant écartée, notamment pour des raisons de coût. Il a ainsi été précisé que le parc sera accompagnée par l'embauche de deux personnes en temps complet, plus des embauches temporaires l'été (lycéens notamment).

M le Maire a souhaité rappeler que la vidéosurveillance pouvait être envisagée en cas de besoin, à condition qu'elle soit très encadrée et qu'elle ne porte pas atteinte à la vie privée des usagers et riverains.

De plus, si des problèmes étaient constatés un soir, M le Maire a précisé que la réactivité serait maximale et que la police interviendrait les jours qui suivent.

Les propriétaires de l'étang situé à l'ouest de l'étang des brochets ont souhaité exprimer leurs inquiétudes quant au projet de parc urbain : ils ont rappelé le caractère « privé » de cet étang et ont souhaité préciser leur objectif de protection du biotope. Ils ont de plus rappelé leur rôle de précurseur et leur engagement depuis une vingtaine d'années dans la préservation de ces espaces.

En réponse à ces inquiétudes, M le Maire a souhaité apporter des compléments au diaporama de l'équipe La. Fabrique. Urbaine. :

-concernant la possible extension du parc, il a été précisé que la priorité de la collectivité se portait au Sud du Parc, de l'autre côté de la rue de Pfastatt. Cette orientation vers le sud a été présentée comme prioritaire en raison de son éloignement des habitations

-concernant la propriété des étangs et gravières, M le maire a souhaité préciser qu'il était totalement exclu de préempter ou d'exproprier les propriétaires actuels. Cependant, il a

été rappelé qu'il n'était absolument pas exclu d'imaginer sur le long terme le fait que le cœur vert puisse constituer un bien commun profitable pour tous les habitants de Kingersheim. Des modalités de coopération public-privé doivent être inventées.

-concernant le statut de précurseur mis en avant par les propriétaires, il a été précisé que la municipalité avait à l'époque d'autres priorités (comme le CREA par exemple) et que la question de la préservation du biotope des gravières ne figurait pas parmi ses priorités. Cependant, l'opportunité de requalification de la friche sportive Pierre de Coubertin et son interaction avec le cœur vert ont poussé la municipalité à ré-envisager cette question et à lancer le projet de parc urbain. Il ne s'agit pas de nier le travail entrepris par les propriétaires de cet étang (achat et conservation du patrimoine vert), ni même d'en reprendre le flambeau, mais au contraire de lui donner une autre ampleur.

Un habitant du conseil participatif a souhaité donner des précisions concernant les orientations débattues lors du conseil participatif.

Il est en effet apparu comme inconcevable que les étangs soient directement intégrés au parc (pour des raisons notamment de sécurité et d'assurances). La relation du parc avec ses étangs a été cependant fortement débattue il a été imaginé la possibilité de travailler les relations visuelles et de cheminer le long de ces espaces.

De plus, concernant la boucle autour de l'étang des brochets, l'équipe La. Fabrique. Urbaine. a précisé qu'il s'agissait d'une piste d'anticipation : le projet prendra place sur l'espace Pierre de Coubertin, il s'agissait simplement de réfléchir le parc à une échelle plus large afin de l'intégrer au mieux à l'environnement urbain.

La question a été posée concernant la présence du stand de tir dans le parc : peut-on laisser un espace de tir au cœur d'un parc public ouvert à tous ?

Il a été précisé que le stand de tir serait bien évidemment fermé et accessible uniquement aux licenciés.

Les licenciés du tennis ont rappelé qu'un club doit pouvoir s'étendre si besoin afin de se développer et se maintenir à niveau.

Il a été précisé que l'intégration des terrains de tennis se ferait au mieux.

La question de la mise en place d'espaces pour les seniors a été posée, avec notamment la création de terrains de boule ou d'espaces minéraux sur lesquels on pourrait pratiquer la pétanque.

L'équipe a rappelé la présence dans le projet du parvis, en lien avec le Hangar, et la possibilité d'imaginer des espaces en stabilisé pour la pétanque.

La question de la présence de l'eau a été soulevée.

Les habitants du conseil participatif ont précisé que des orientations avaient été prises concernant la présence de l'eau dans le parc : il s'agit de penser l'eau sous forme de jeux et de favoriser l'aspect ludique de l'eau, et non pas de présenter l'eau sous forme d'étang comme proposé par La. Fabrique. Urbaine.

Les jeunes membres de l'association des skateurs ont apporté des précisions concernant le skate parc. Des photos ont été projetées afin de présenter cet équipement aux habitants présents.

L'équipe a précisé que la question serait fortement étudiée.

Afin de conclure le débat, M le Maire a souhaité rappeler que le parc ne sera pas une addition d'intérêts particuliers mais qu'il s'agit plutôt de profiter de la présence de cette friche afin de créer un espace fédérateur.